

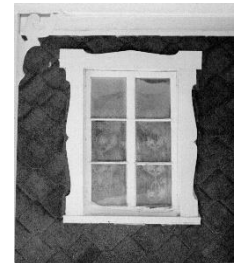
COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Pour diffusion immédiate

DES FORMATIONS POUR OUTILLER LES PROPRIÉTAIRES DE MAISONS ANCIENNES SONT OFFERTES DANS LA MRC DE CHARLEVOIX

Baie-Saint-Paul, le 15 mai 2024 - La MRC est heureuse d'informer les citoyens et les propriétaires de bâtiments anciens, situés sur son territoire, que deux activités seront offertes en juin dans le but de les aider à se familiariser et à s'outiller face aux bâtiments patrimoniaux.

En effet, le 1^{er} juin, un formateur expérimenté du Centre de conservation du Québec sera présent à Baie-Saint-Paul pour transmettre des conseils sur les actions à entreprendre et à éviter pour l'entretien et la conservation des fenêtres en bois. Sous forme d'ateliers, les participants pourront s'exercer à remplacer un carreau de vitre et à pratiquer différentes interventions sur des fenêtres.



La formation *Atelier pratique sur la fenêtre de bois* se déroulera dans les locaux de Cire-Constance de 9 h à 12 h 30. Suivra une seconde formation, *Lecture des bâtiments patrimoniaux*, qui aura lieu dans le centre-ville de Baie-Saint-Paul de 13 h 30 à 15 h. Cette seconde partie permettra aux participants de se familiariser avec les différentes familles architecturales de la région ainsi qu'avec des composantes d'intérêt de bâtiments patrimoniaux.

Ces formations s'adressent à toutes personnes intéressées par le patrimoine, mais ciblent plus particulièrement les propriétaires de bâtiments anciens. **Il est possible de s'inscrire à l'une ou l'autre des formations.** Nous espérons que des propriétaires de maisons anciennes, situées dans nos différentes municipalités sauront en profiter.

Le nombre de places étant limité, nous vous invitons à vous inscrire dès que possible auprès de madame Michèle Simard à la MRC au 418 435-2639 poste 6035 ou encore en vous présentant en personne à l'accueil du bureau de l'évaluation foncière de la MRC au 4, Place de l'Église. Le coût pour la formation pratique du matin est de 20 \$ et inclut une boîte à lunch. La formation de l'après-midi est gratuite. Le paiement de la formation peut se faire sur place ou par virement Interac. **La date limite d'inscription est le mardi 28 mai à 12 h.**

Ce projet est réalisé grâce au soutien financier du gouvernement du Québec et de la MRC de Charlevoix dans le cadre de l'Entente de développement culturel de la MRC de Charlevoix.

- 30 -

Sources :

Marylène Thibault, agente de développement en patrimoine immobilier
MRC de Charlevoix
418 435-2639, poste 6016

mthibault@mrccharlevoix.ca
Myriam Gauthier, conseillère en communication et en administration
SDLE de la MRC de Charlevoix

mgauthier@mrccharlevoix.ca
418 435-2639, poste 6904